

Union suisse pour l'amélioration du logement, commission des cours : programme du premier cours d'orientation

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **33 (1961)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitation

Notre couverture : Immeubles préfabriqués à Aïre, commune de Vernier, Genève.

Union suisse pour l'amélioration du logement

Commission des cours

PROGRAMME DU PREMIER COURS D'ORIENTATION

destiné aux directeurs et responsables de sociétés coopératives d'habitation.

Le cours aura lieu à Lausanne, Cercle ouvrier, place Chauderon, le **samedi 14 octobre 1961.**

Horaire du cours :

- 9 h. Ouverture.
- 9 h. 15 Exposé de M. F. Picot, président de la SCH de Genève : « Les coopératives et le Code des obligations. »
- 12 h. 30 Dîner.
- 14 h. 30 M. R. Gerber : « Les institutions créées par le Comité central de l'USAL. »
M. M. Weiss : « Le rôle et l'expérience d'un président de société de construction. »
- 16 h. M. R. Panchaud : « L'administration des coopératives d'habitation. »
- 18 h. 30 Clôture (repas du soir facultatif).

Les exposés seront suivis d'une discussion générale. Chaque comité est invité à déléguer deux de ses membres à ce premier cours d'orientation.

Jusqu'à concurrence de trente personnes, le cours sera accessible aux non-coopérateurs.

La participation minimum devra être au moins de vingt personnes.

Les frais seront réduits au minimum pour les membres de l'USAL auxquels le Comité central offre une indemnité de Fr. 5.- pour le repas de midi.

Nous espérons que chacun comprendra l'utilité de ce premier cours romand qui fait suite à ceux que nos Confédérés ont déjà organisés à Bâle et Zurich.

Sommaire

Les Chombart de Lauve	11
Dix recommandations pour avoir un équipement silencieux dans les immeubles	13
Trois immeubles préfabriqués à Aïre, commune de Vernier, Genève	15
Les lois genevoises d'aide à la construction et à la limitation du prix des loyers	20
Remarques au sujet de quelques immeubles réalisés récemment à Genève	21
Communiqué patronal (L'arbre qui empêche...)	26
Enfin, l'architecte vint...	29
Paris se penche sur son avenir	30
Le bois de Chênes près de Genolier sera le « Sauvabelin de la Petite-Côte »	33
Un centre de recherches spatiales...	35

9

Edition Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne

LAUSANNE
Fr. Gilliard, architecte
F. Hermenjat, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte

GENÈVE
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte

NEUCHÂTEL
F. Decker, architecte

Comité de patronage **FRIBOURG**
R. Aeby, architecte

Rédaction Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, 6, place du Château, Lausanne tél. (021) 21 65 30

Comité de rédaction Président : A. Maret
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga

Administration et publicité Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques postaux II 66 22.
Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :
USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
FAS Section romande et Section genevoise de la Fédération des architectes suisses
SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne
SCH Société coopérative d'habitation, Genève
SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève
SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève
FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève

Abonnements Suisse : Fr. 9.60 par an. Etranger : Fr. 12.60 Prix du présent numéro : Fr. 1.10. Chèques postaux II 66 22
